

---

## Erratum

---

**Erratum****Règlement modifiant le Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des notaires**

Code des professions  
(L.R.Q., c. C-26)

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, Lois et règlements, volume 128, n<sup>o</sup> 50, 11 décembre 1996, page 6755.

À la page 6755, le titre de ce projet de règlement aurait dû se lire « Règlement modifiant le Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des notaires » au lieu de « Règlement modifiant le Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des otaires ».

26822